blique, où heureusement il ne passait personne à ce moment.

On attribue cet accident au poids considérable de marchandises adossées au mur et un peu à sa vétusté.

—

Un sieur Charles Delberghe, né à Halluin, tisserand au Pont-Rompu, a été l'objet d'un procès-verbal, pour détournement d'objets saisis.

—

En vertu d'un mandat d'amener émanant du parquet de Lille, on a arrêté hier à Tourcoing un certain nommé Cyprien Merelle, inculpé de vol.

—

La gendarmerie de Tourcoing a opéré ce matin l'arrestation d'un déserteur, qui n'avait plus reparu dans la localité depuis le siége de Landrecies. C'est le nommé Augustin Corset, soldat au 8e bataillon des mobiles du Nord.

Cet homme sachant que sa présence dans les environs était connue de l'autorité, se tenait sur ses gardes; ce qui n'empêcha pas les gendarmes de le découvrir caché au milieu de sacs de farine dans le grenier d'une ferme où il avait élu domicile.

—

Les cabaretiers de Tourcoing n'ont qu'à bien se tenir, car la police les surveille de fort près et particulièrement en ce qui concerne la fermeture tardive de leurs établissements.

Hier, à l'audience du tribunal de simple police, treize d'entr'eux étaient appelés pour inobservation au réglement sur les établissements publics.

Ces treize contraventions en ont amené 70 autres, dont autant de buveurs attardés ont été l'objet.

Les diverses condamnations à la prison prononcées hier à cette audience forment un total de 84 jours.

—

Il est beaucoup question de la fabrication d'un nouveau papier qui se prépare. Cette fabrication donnera les moyens de faire face à l'énorme consommation de ce produit qui se fait aujourd'hui. Il s'agit de l'extraction mécanique de la manière textile enveloppant les tiges du houblon. A l'aide de cette matière, on fera du papier. Les inventeurs ont soumis de remarquables résultats au neuvième congrès des fabricants de papier tenu à Paris au commencement de ce mois. Leur découverte est appelée, sans aucun doute, à un avenir important.

—

Au moment des nichées, nous ne saurions trop répéter que les oiseaux sont de puissants auxiliaires du cultivateur, puisqu'ils détruisent nombre d'insectes et même les courtillières. A ce sujet, les journaux belges nous apportent un arrêté du 30 avril signé par le roi lui-même. Cet arrêté défend de prendre, de tuer, d'exposer en vente, de vendre, d'acheter, de transporter les oiseaux insectivores, ainsi que leurs œufs ou couvées. L'amende est de 5 à 25 francs; et en cas de récidive, le tribunal peut prononcer un emprisonnement de trois à sept jours.

Etat-civil de Roubaix.

NAISSANCES DU 5 JUIN. — Réné Marchand, rue des Anges. — Léon Mahieu, rue Pélart. — Pierre Decuyper, rue de la Croix. — Charles Grimeaux, rue de Soubise. — Joseph Deconinck, rue Bernard. — Julien Leconte, à l'Epeule. — Berthe Boutry, Grande-Rue. — Henri Garrez, à la Potennerie. — Moïse Roussel, rue Saint-Antoine. — Marie Dekyvère, rue de Mouveaux.

DÉCÈS DU 5 JUIN. — Quique, présenté sans vie, à l'Epeule. — Jules Cauberlyn, 15 ans, domestique, au Hutin. — Joséphine Barbe, 3 mois, rue du Moulin de Roubaix. — Stéphanie Verroust, 5 mois, rue de Blanchemaille. — Hélène Guiot, 2 ans, rue Jacquart.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Présidence de M. BUFFET.

Séance du 5 juin.

La séance est ouverte à deux heures vingt.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Joubert retire une proposition concernant les attaques dirigées contre l'Assemblée, vu les garanties que lui offre le gouvernement actuel.

M. Hervé de Saisy demande à interpeller le ministre des finances :

1° Sur des nominations faites irrégulièrement;

2° Sur la non-observation des lois du 1er février 1872 et de mai 1873, sur le nombre des percepteurs de la ville de Paris.

M. le ministre des finances se met à la disposition de la Chambre.

L'Assemblée décide que l'interpellation sera discutée demain.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet tendant à dispenser du timbre proportionnel les communes ayant contracté un emprunt pour parer aux dépenses de la guerre.

M. Berthauld demande que la ville de Caen soit comprise dans cette mesure.

L'orateur, qui a peine à dominer les conversations particulières, s'attache à refuter l'objection soulevée par le rapport contre l'emprunt de la ville de Paris.

M. Rameau, rapporteur, vient défendre les conclusions du rapport.

M. le ministre des finances combat le projet de la commission qui aurait pour effet de diminuer, dans une proportion notable, les ressources du Trésor; le ministre fait ressortir que l'application de la loi proposée par la commission aurait pour effet :

1° D'obliger l'Etat à rembourser immédiatement 1 million des droits perçus;

2° De s'imposer annuellement un sacrifice de 300,000 francs.

Le ministre adjure l'Assemblée de repousser la loi.

M. Rameau insiste en faveur des communes intéressées.

M. le ministre des finances remonte de nouveau à la tribune pour dire qu'il repousse le projet.

L'Assemblée, consultée, décide qu'elle ne passera pas à la discussion des articles.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition Vente ayant pour objet de modifier l'article 2 de la loi du 26 février 1872 sur les droits de l'enregistrement.

M. Rodet, au nom de la commission, combat la prise en considération.

M. Vente insiste pour la prise en considération de sa proposition.

M. Magne, ministre des finances, remercie M. Vente de sa bonne intention, mais trouve sa proposition inutile, bien plus dangereuse.

M. Vente retire sa proposition.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet sur les contributions indirectes.

M. Hervé de Saisy demande l'ajournement, l'Assemblée n'est pas en nombre.

M. Félix Renand rapporteur se met aux ordres de la Chambre.

L'Assemblée décide qu'elle n'ajournera pas jusqu'après la discussion sur les chemins de fer de l'Est.

L'Assemblée décide qu'elle passe à la discussion des articles et renvoie la suite de la discussion à demain.

La séance est levée à 5 heures.

Nous avons publié dans notre édition de ce matin les nouvelles et dépêches suivantes :

L'Union Républicaine a décidément renoncé à son projet de publier un manifeste. Cette résolution lui a été dictée par l'assurance qu'elle a reçue que la gauche refuserait de contre signer ce manifeste.

—

On parle, dit l'*Ordre*, de M. le marquis de Chateaurenard pour remplacer M. Lanfrey au poste de ministre plenipotentiaire de France en Suisse.

—

On parle, pour remplacer M. Jules Fervy à Athènes, de M. Tissot, ministre de France au Maroc.

RÉCEPTION CHEZ LE MARÉCHAL MAC-MAHON.

Paris, vendredi 6 juin, matin.

Hier soir, une foule énorme assistait à la réception du maréchal Mac-Mahon.

Le corps diplomatique était presque au complet; seul, M. d'Arnim, ambassadeur de Prusse, n'était pas venu.

Les ministres, tous les membres de la majorité, des députés du centre-gauche, les généraux des armées de Paris et de Versailles, des amiraux, de nombreux officiers, les princes d'Orléans, les chefs des grandes administrations de l'Etat se pressaient dans les salons de la Présidence.

On y remarquait aussi de nombreux représentants du clergé, de la magistrature, de la presse conservatrice, du haut commerce, de la haute banque, etc., etc.

Les dames étaient fort nombreuses.

Paris, 5 juin.

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France constate les résultats suivants :

Augmentation : Sur l'encaisse, 2,750,000 francs; sur le portefeuille, 41,250,000 francs; sur la circulation des billets, 27,000 000 francs; sur le compte du Trésor, 10,500,000 francs; sur les comptes courants, 4,250,000 francs.

Bruxelles, 5 juin.

Le lieutenant-général Thiébauld, ministre de la guerre, a donné sa démission.

Il est possible que le cabinet entier se retire.

D'autre part, on assure que M. Malou, ministre des finances, et le comte d'Aspremont-Lynden, ministre des affaires étrangères, sortiraient du cabinet et seraient remplacés par M. Jacobs et le marquis de Rhodes.

Rome, 5 juin.

Une dépêche de Frosinone annonce que M. Rattazzi est mort à 9 heures 1/2.

Bayonne, 4 juin

Une rencontre a eu lieu aujourd'hui entre les carlistes et les quelques troupes laissées à Irun au pont de Endarlossa, en face de Vera. La fusillade a commencé vers quatre heures du matin. Les carlistes ont d'abord signalé leur présence à Saint Martial pour faire diversion et empêcher la garnison d'Irun, au nombre de 140 ou 150, de se porter au secours du poste de Endarlossa. Cette combinaison a parfaitement réussi, car lorsque les troupes sont arrivées vers les 10 heures à Saint Martial, les carlistes avaient disparu, mais les 37 carabiniers qui gardaient le poste d'Endarlossa avaient été obligés de se rendre aux carlistes. Un carabinier, en voulant fuir, s'est noyé.

Bayonne, 5 juin, 1 h. soir.

Une lettre de Santa Cruz, datée de Vera 4 juin, arrivée aujourd'hui, donne des renseignements sur le combat qui a eu lieu hier matin au pont d'Endarlossa près Irun. Un détachement de carabiniers ayant arboré le drapeau blanc, les carlistes ont descendu des hauteurs et ont essuyé une décharge des carabiniers qui battaient en retraite. Les carlistes ont poursuivi les carabiniers et leur ont tué un lieutenant, un sous-lieutenant et le reste du détachement, sauf cinq irréguliers qui se sont réfugiés en France et deux autres qui se sont noyés en traversant la Bidassoa.

Santa Cruz a attaqué Endarlossa avec du canon.

Vienne, 5 juin.

La *Nouvelle Presse libre* signale comme tout à fait erronées les nouvelles colportées à Vienne, à l'occasion de la présence du prince de Gortchakoff, relativement à des négociations qui seraient engagées entre l'Autriche, la Russie et l'Allemagne sur la question d'Orient. D'après ces nouvelles, l'Autriche désavouerait la politique qu'elle a suivie jusqu'à présent en Orient.

Nouvelles du soir.

On lit dans le *Journal officiel* :

« Un certain nombre de conseils municipaux ont cru devoir féliciter le maréchal de Mac-Mahon à l'occasion de son élection à la présidence de la République.

« Le maréchal est sensible aux témoignages de confiance qui lui sont donnés par les municipalités. Mais chargé de veiller à la stricte observation des lois, il ne saurait encourager ni approuver ces adresses dont la légalité peut être contestée. »

—

Sont élus membres du conseil supérieur de l'instruction publique : NN. SS. l'archevêque de Paris, l'évêque d'Orléans, l'archevêque de Rouen et l'évêque d'Angers.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 6 juin, matin.

Le prince Napoléon est arrivé, hier matin, à Paris; il est descendu place Vendôme, à l'hôtel de Bristol.

On assure que M. Gavini a appris l'arrivée du prince Napoléon de la bouche de M. Gambetta.

Le prince Napoléon est arrivé par le train de 5 h. et demie; il était dans le même train que M. Ordinaire.

Le prince n'est à Paris, cette fois, que pour peu de jours; il a seulement voulu prendre possession de son droit.

On assure que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet de six élections qui restent à faire pour le remplacement des députés morts ou démissionnaires.

Hier soir a eu lieu, à l'hotel de la Présidence, à Versailles, la première réception du maréchal Mac-Mahon, président de la République Française.

Le corps diplomatique était presque au complet, sauf M. le comte d'Arnim.

Les ministres, tous les députés de la majorité, quelques députés du centre gauche, notamment M. Target, tous les généraux des armées de Paris et de Versailles avec leur état-major, les amiraux présents à Paris, de nombreux officiers de toutes armes, les chefs de toutes les administrations, de nombreux représentants du haut commerce et de la haute banque, un grand nombre de membres du clergé, les représentants des journaux conservateurs, des membres de la Cour de cassation, de la Cour des Comptes, de la Cour d'appel et des tribunaux de première instance et du tribunal de commerce, enfin de nombreuses dames assistaient à cette brillante réception.

Les princes d'Orléans y sont venus également. Le duc d'Aumale était en tenue de général de division, portant la plaque de la Légion-d'Honneur à l'effigie de la République.

M. Buffet était retenu à son hôtel, ayant invité à dîner un grand nombre de députés.

Le bruit courait que les députés de la gauche avaient décliné l'invitation du président de l'Assemblée.

M. Ernoul, le nouveau garde des sceaux, a présidé hier, pour la première fois, le Conseil d'Etat.

Lyon, 5 juin. — Seringer a été condamné comme parricide à la peine de mort.

Madrid, 3 juin. — (Dépeche arrivée le 6 matin.) Il est propable que les Cortès enverront des Commissaires à l'armée de Navarre.

Le Gouvernement a fait suspendre l'exécution de deux conspirateurs carlistes condamnés à mort.

Les Cortès entendront demain le rapport sur 227 élections. Elles se constitueront définitivement jeudi.

Le courrier de France manque.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 6 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswilwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnets)

Ventes 1.000 b. Marché calme, assez bonne demande, disponible et livrable sans changement.

Liverpool, 6 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswilwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 1,000 b. Marché calme, inchangé. Recettes 21,000 b.

Liverpol, 4 juin.

Ventes 12,000 b., dont 9,000 b., pour la filature, prix fermes, livraisons sans changement. Amérique juin, clause low middling 8 7/8, juillet-août 8 15/16, août septembre, clause good ordinary 8 15/16.

Louisiane 9 3/16 Georgie 8 7/8, livrable 8 13/16. Oomra 6 3/8, livrable 6 7/16. Dhollerah 6 1/8. Bengale 4 »/».

Importations 32,369 b. Recettes quatre jours 13,000 b. Manchester ferme, mais en fête.

Importations 7,000 b., dont 1,000 b. Amérique et 6,000 b. Surate Recettes d'hier 4,000 b.

Liverpool, 5 juin.

Ventes 10,000 b., dont 8,000 b., pour la filature, calme sans changement. Livraisons calmes aux cours de clôture d'hier.

Louisiane 9 3/16. Georgie 8 7/8. Livrable 8 13/16. Oomra 6 3/8. Livrable 6 7/16. Dhollerah 6 1/8, Bengale 4 »/» Livrable New-York éloigné hausse 1/16.

Calcutta, 3 juin.

Marché sans changement. Bengale fair nouveau 4 1/4, good fair 5 1/4, fine 5 3/4. Good fair Tinnivelly 6 1/4, good fair Rangoon 4 3/4, le tout coût et fret. Manufacturés calmes. — Change, Londres sans changement. Paris fr. 2.48.

—

Avis divers

ANVERS, 5 juin. — *Laines* : La demande pour cet article reste par continuation bonne des prix soutenus. Il s'est de nouveau vendu aujourd'hui 638 b. laine en suint de la Plata.

Cotons : On a vendu aujourd'hui 201 b. coton Louisiane disponible au prix de fr. 130 par 50 kilos.

HAVRE, 4 juin. — *Laines* : Marché ferme; une trentaine de balles Rio-Grande, en suint ont eu acheteurs à fr. 230. Ce soir on a vendu 150 b. à raison de fr. 170 à 172 50 pour Buenos-Ayres en suint, et fr. 200 pour Montevideo en suint, les 100 kil.

BIBLIOGRAPHIE

Le premier semestre du **Journal de la Jeunesse**, nouvelle publication hebdomadaire illustrée de la librairie HACHETTE ET Ce, vient de paraître. Il forme un magnifique volume in-8, orné d'un nombre considérable de gravures accompagnant un texte varié, attrayant et instructif. Il nous suffira de donner un aperçu des matières contenues dans le premier volume de ce beau recueil, spécialement destiné aux jeune gens de 10 à 15 ans. Les *Braves Gens*, par J. Girardin; le *Violoneux de la Sapinière*, par Mme Colomb; *Dans l'extrême Far West*, voyage de R. B. Johnson; le *Marchand de Venise*, par Et. Leroux; les *Causeries du Jeudi*, par l'oncle Anselme; *Livingstone, Stanley, Barentz, les Mines de diamants du Cap*, par R. Cortambert; L. Rousselet, Lucien d'Elne; des causeries sur l'*astronomie*, par A. Guillemin; sur l'*histoire naturelle*, par Ernest Menault et Th. Lally; sur l'*industrie et les nouvelles inventions*, par Eug. Muller et P. Vincent; des *Nouvelles*, par Mlle Zénaïde Fleuriot, Mme Pape Carpentier, Marie Maréchal, J. Levoisin; le *Jardinage de la jeunesse*, par L. Châtenay, et enfin toutes les actualités marquantes qui ont eu lieu pendant le semestre : l'*Incendie de Boston*, les *naufrages du North-fleet et de l'Atlantic*, les *expéditions du Tonquin et du Sahara Algérien*, etc., etc.

Le second semestre du *Journal de la Jeunesse* contiendra sous le titre humoristique de *La famille Durand à l'exposition de Vienne* une série d'articles écrits par Eug. Muller, qui se rend à Vienne dans ce but. Il renfermera en outre : *Une sœur*, par Mme de Witt; *Une croisière autour du monde*, par Kingston; l'*Hôtel des Invalides*, par Louis Rousselet; les *Nids*, par Ernest Mérault, etc., etc.

Conditions et mode de la publication

Le *Journal de la Jeunesse* paraît le samedi de chaque semaine. — Prix du numéro: 40 cent. Prix de l'abonnement pour Paris et les départements : un an (2 volumes), 20 fr. — Six mois (1 volume), 10 fr. Les abonnements ne se prennent que pour un an ou six mois, du 1er décembre et du 1er juin.

On s'abonne à Paris, à la librairie Hachette et Ce, boulevard Saint-Germain, 79, et chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

En vente le 1er volume, broché : 10 fr.

3980.

Paris-Journal va commencer la publication d'un grand roman d'aventure et de passions contemporaines dû à la plume d'un écrivain qui est destiné à recueillir l'héritage du regretté Ponson du Terrail, M. Albert Delpit : *la Vengeresse*

Tous les jours le même journal publie, outre son feuilleton, *la Belle Limonadière*, cause célèbre du commencement de ce siècle, récit palpitant retrouvé par M. Paul Mahalin, dans les annales de la police de la Restauration.

La partie politique du *Paris-Journal* est toujours confiée à MM. H. de Pène (rédacteur en chef), J.-J. Weiss, Loustalot et autres écrivains qui assurent à ce journal le premier rang parmi les défenseurs des principes conservateurs. 3981

COMPAGNIE ANONYME

DES

HOUILLÈRES

DE LA

SAONE ET DU RHONE

CAPITAL SOCIAL

TROIS MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL :

11, rue du faubourg-Saint-Honoré, à PARIS

ÉMISSION DE

20,000 OBLIGATIONS

Rapportant 15 francs d'intérêt annuel

Payable par semestre : 7 FR. 50 le 15 janvier et 7 FR. 50 le 15 juillet.

Ces obligations, émises à **200** francs et ressortant à **180** francs nets, sont remboursables à **300** francs, en cinquante années, par tirages annuels.

Les Souscripteurs de **Cinq** Obligations recevront, à titre gratuit, une des 4,000 parts de jouissance, créées en vertu de la délibération de l'Assemblée générale du 20 mai 1873 et auxquelles il est réservé **30** p.100 dans les bénéfices.

Il en résulte que chaque Souscripteur de CINQ OBLIGATIONS a droit :

A **75** fr. » de revenu fixe.

Et **38** fr. **25** de revenu éventuel.

Total : **113** fr. **25** pour un déboursé de **900** fr.

Soit **8 1/3 0/0** de revenu fixe et **4 1/4 0/0** en plus de revenu éventuel. **8 2**

Ensemble, plus de **12 1/2 0/0.**

A déduire, les coupons du 15 juillet et du 15 janvier..... **15** »

Escompte bonifié aux Souscripteurs qui se libèrent immédiatement..... **5** » } **20** »

Ce qui fait ressortir l'Obligation à **180** »

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

DU **9** AU **15 JUIN inclusivement**

A Paris : Au Siége de la Société, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 11, et chez M. A. BEAURE, Directeur de la *Banque générale de Crédit*, 7, rue Lafayette.

DÉPARTEMENTS : Banquiers, Agents de Change et Changeurs.

Les demandes accompagnées du versement doivent être adressées, par lettres chargées, à MM. les Administrateurs de la Compagnie, ou à M. A. BEAURE, banquier, au crédit duquel on peut également verser dans les succursales de la Banque de France.

NOTA. — **On recevra en paiement des souscriptions et sans aucuns frais :**

1° Tous les coupons payables en juillet;

2° Toutes les valeurs négociables dont la vente aura lieu au cours moyen du jour de la réception des titres. 3978.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. le baron de **FARINCOURT**, ✻, ancien Préfet, *Président*.

MM. **Aristide BOUINAIS**, ✻.

Marie CLAUDIN, ancien Maître de forges.

de GAY du PALLAND. ✻, ancien Sous-Préfet.

E. LIONNET, ancien Chef d'exploitation des Mines du Berry pour le Creuzot.

—

L'exploitation de la compagnie qui comprend les houillères de Communay, de Noiroy et de Forges, porte sur une étendue de 6,690 hectares dont la richesse houillère, évaluée et reconnue par trois ingénieurs d'une compétence indiscutable, représente, d'après leurs évaluations, une moyenne de 19,226,000 tonnes.

Le produit net, calculé à raison de **5** *fr. par tonne, avec une extraction annuelle de* **215,000** *tonnes, représente un bénéfice brut de* **1,307,500** *fr., qui, déduction faite de toutes les charges existantes, frais de toute nature, amortissement, réserve, etc., laisse net* **1,024,500** *fr., tandis que le service des* **20,000** *Obligations qui font l'objet de la présente émission, n'exige, amortissement compris, qu'une somme de* **328,585** *francs par an.*

CONDITIONS DE L'ÉMISSION

Ces obligations sont émises à **200** francs l'une, jouissance du 15 janvier 1873, payables:

En souscrivant.....	**20** »
A la répartition.....	**30** »
15 juillet.....	**50** »
15 octobre.....	**50** »
15 janvier 1874.....	**50** »
	200 »

ÉTABLISSEMENT THERMAL

de PIERREFONDS-LES-BAINS. (*Oise.*)

Dans la forêt de Compiègne. — Ouvert du 1er juin au 1er octobre, nouvellement et confortablement restauré par la compagnie anonyme du chemin de fer de Compiègne à Pierrefonds, qui en est devenue propriétaire; salle de respiration modèle (dernier système approuvé par l'Académie de médecine) àl'eau minérale sulfureuse pulvérisée pour les maladies de poitrine et laryngites. — Bains et douches pour maladies de la peau, névralgies, rhumatismes, etc. — Eau ferrugineuse pour les maladies dusang, anémies, etc. — Hydrothérapie. — Casino, spectacles, concerts, hôtels et maisons confortables, chateau, sites et promenades magnifiques.

A proximité des départements du Nord. — Correspondances par Compiègne et Villers-Cotterets. 3933

Le docteur JULES BOYER, de Paris, à qui le thérapeutique est déjà redevable de l'emploi des phosph carbonates de chaux dans les maladies de poitrine, vient d'écrire une nouvelle brochure ayant pour titre : « *Guérison de la goutte et du rhumatisme.* » L'auteur de cet ouvrage rejetant tous les moyens empiriques, seuls jusqu'alors employés, envisage la question à un point de vue scientifique, complètement nouveau, avec traitement à l'appui.

La brochure se trouve chez DELHAYE, libraire, place de l'Ecole-de-Médecine, à Paris. — En envoyant **1 fr. 50** en timbres-poste à M. Delhaye, libraire-éd., place de l'Ecole-de-Médecine, 23, on reçoit cette brochure *franco*.

A Roubaix, à la pharmacie Coille. 3826.

Crédit Foncier des Etats-Unis

EMISSION D'OBLIGATIONS 6 %

—

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie, délivre en ce moment des obligations du

CRÉDIT FONCIER DES ETATS-UNIS

au cours de 490 francs.

—

Les titres sont de 100, 500 et 1,000 dollars.

L'intérêt est de 6 % *payable en or* les 1er avril et 1er octobre.

En tenant compte de l'amortissement, c'est un placement à raison de 6 1/3 p. %

La sécurité exceptionnelle qu'offrent les opérations de prêt sur hypothèques fait de cette valeur un placement qui peut être recommandé sans hésitation, à tous les capitalistes.

L'Agence de la *Société Générale*, à Roubaix, 41, rue du Chemin de Fer, est chargée de l'Emission de ces titres. 3964.